

AIRBUS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3 581 336 Euros
Siège social: 2, rond-point Emile Dewoitine
31700 Blagnac
RCS Toulouse 383 474 814
(la « **Société** »)

**PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 14 mars 2024**

Monsieur Guillaume Faury, Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de la Société, a pris les décisions suivantes:

- Prise d'acte de la fin du mandat de Monsieur Alberto Gutierrez en qualité de Directeur Général de la Société,
- Nomination de Monsieur Christian Scherer en qualité de Directeur Général de la Société,
- Délégation de pouvoir en vue de la réalisation des formalités

PREMIÈRE DÉCISION: Prise d'acte de la fin du mandat de Monsieur Alberto Gutierrez en qualité de Directeur Général de la Société

Le Président de la fin du mandat de Monsieur Alberto Gutierrez en qualité de Directeur Général de la Société effective à compter du 1 mars 2024.

DEUXIÈME DÉCISION: Nomination de Monsieur Christian Scherer en qualité de Directeur Général de la Société

Le Président nomme

Monsieur Christian Scherer
né le 12 mars 1962 à Duisburg (Allemagne)

[...]

en qualité de Directeur Général de la Société, avec prise d'effet au 1 mars 2024 et pour une durée indéterminée.

Le Président décide par ailleurs que Monsieur Christian Scherer ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général.

Christian Scherer accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions.

TROISIÈME DÉCISION: Délégation de pouvoir en vue de la réalisation des formalités

Le Président délègue tous pouvoirs à Lextenso, Paroi Nord, 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris — La Défense et à tout porteur d'un extrait ou copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires auprès du registre du commerce et des sociétés de Toulouse (y compris par voie dématérialisée avec signature électronique), notamment dans le cadre de la mise à jour de l'extrait K-bis de la Société et en conséquence, déposer toutes déclarations, pièces et justificatifs, retirer tous récépissés et régler tous frais et droits y afférent et généralement faire le nécessaire.

Fait à Blagnac, le 14 mars 2024



Guillaume FAURY
Président



Christian Scherer

Signature précédée de la mention manuscrite "*bon pour acceptation de fonctions de Directeur Général*"